
Citation

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Pierre Ivan Jack Ami, fils de Christian Jacques et de Martine, née Renaud, né le 24 février 1964, à Pully, originaire de Gimel, programmeur, précédemment domicilié à 1007 Lausanne, avenue de Beaulieu 11, actuellement sans domicile connu; sdt trm à bttr dir feux ob 25;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 14 avril 1994, à 9 heures, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous l'inculpation de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

1^{er} mars 1994

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, colonel Jean-Marc Gaist

F36586

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Hug Claude-Alain, fils de Walter et de Marguerite, née Lutz, né le 16 décembre 1955, à Genève, originaire de Zurich, représentant, précédemment domicilié à 1180 Rolle, Passage de Vuilleurmet 2; cpl fus à cp ld fus IV/121;

Schwab Stéphane, fils de Pierre et d'Irma, née Sallin, né le 27 avril 1970, à Fribourg, originaire de Chiètres, serrurier, précédemment domicilié à 1723 Chésalles/Marly; sdt auto à cp sap I/2;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 30 mars 1994, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation, pour Hug, d'insousmission, plus la révocation éventuelle d'un sursis, et pour Schwab, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

4 mars 1994

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Jean Deschenaux

F36586

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Huberic Hervé, fils de Marcel et de Sylviane, née Joliat, né le 13 août 1970, à Porrentruy, originaire de Courtételle, ouvrier, précédemment domicilié à 2764 Courrendlin, Restaurant du Cheval-Blanc, actuellement sans domicile connu; recr mitr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 31 mars 1994, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation, de refus de servir, et pour la révocation éventuelle de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

4 mars 1994

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Jean-Jacques Hodel

F36586

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1994
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	10
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.03.1994
Date	
Data	
Seite	1337-1339
Page	
Pagina	
Ref. No	10 107 697

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.